

Compte-rendu PV de réunions (/portail/index.php/arbitrage/documents-a-visualiser/5-compte-rendu-pv-de-reunions)

Mis à jour : samedi 11 août 2018 08:11 | Imprimer

Compte rendu de la réunion de la Commission Nationale d'Arbitrage qui s'est tenue les 22 et 23 mai 2018, au Grau du Roi (34).
Présents : Patrick Grignon, Christine Magri, Roland Armand, Jean-Paul Laborie, Dominique Le Bots, Jean-Marie Mehouas et Jean-Noël Venon

Début de la réunion à 14h10

La CNA Propose Mustapha BOULAHYA à l'examen d'arbitre international. Accordée par le CD

Bilan des fiches des arbitres reçues très positif : seulement 2 ou 3 concours où les arbitres ont été mal reçus ou oubliés (à la date du 22 mai).

Prochaine réunion de la CNA le mardi 4 décembre à 14 h et le mercredi 5 décembre au matin, à MOULINS. A la suite de cette réunion, séminaire du PNA jusqu'au dimanche 9 à midi.

Le samedi 08 décembre 2018 aura lieu l'arbitrage des phases finales du Championnat de l'Allier de tir de précision : il y aura 2 titres de décernés (hommes et femmes) et ce sera le 1er Championnat Départemental de tir de précision pour chaque catégorie. Tous les arbitres officieront, sans exception y compris ceux de la CNA, et seront supervisés par leurs collègues.

1 Championnat de France de tir de précision est à l'étude par la FFPJP et les arbitres doivent être préparés à cet évènement.

Il y aura une fiche individuelle pour l'appréciation des arbitres-juges (placement - en fonction des ateliers -, verbal, intonation de la voix, réactivité, jugement, erreurs). Un protocole de dialogue sera mis en place à l'échelon national qui a été approuvé par le comité directeur.

Tous les arbitres présents à ce séminaire devront apporter leur tenue d'arbitre, ils devront apporter uniquement leurs cartons.

Le CNC Féminin comportant du tir de précision, les arbitres qui ne maîtriseront pas cette épreuve n'arbitreront pas les finales du CNC Féminin.

Lors de ce séminaire, il y aura, en plus de la formation au tir de précision (le vendredi matin), une formation au jeu provençal.

Un TUTTO ou un autre document sera envoyé à chaque arbitre : « La CNA envisage que, lors des Championnats de France, Patrick GRIGNON vous recevra pour un entretien individuel et confidentiel. Il sera question du ressenti dans le Pôle Elite, du devenir, des problèmes liés aux différents règlements etc..... » Une fiche sera envoyée servant à préparer cet entretien.

Le vocabulaire du tir de précision, fait par la CNA et approuvé par le Comité Directeur de la FFPJP sera mis en ligne dans la rubrique arbitrage afin que ce dernier serve à tous nos arbitres.

- ne parler que de boule blanche et de boule noire (pas de boule cible et de boule obstacle),
- noter le diamètre et le poids de ces boules diamètre 74, poids 700 grammes, 2 boules noires et une boule blanche.
- parler de but sorti de son logement dans le 5ème atelier,
- préciser la position du coach pendant l'épreuve, cela sera précisé dans le protocole de dialogue
- préciser le temps limite pour les 5 ateliers.

Il sera rajouté dans la charte que l'arbitre du PNA accepte le droit à l'image.

P. GRIGNON enverra un mail à tous les arbitres nationaux, européens et internationaux concernant leurs desideratas pour 2019 : « En vous basant sur les concours 2018, positionnez-vous sur des concours. Ce ne sont que des vœux, vous n'obtiendrez, peut-être, pas satisfaction, mais cela permettra à la CNA d'avancer pour les désignations. En fonction de vos prestations, la CNA se réserve le droit de ne pas vous nommer en tant que responsable. Si vous souhaitez ne pas être désigné, veuillez le préciser. »

Rappel concernant les tenues et l'habillement des joueurs :

- les arbitres doivent en référer au jury de concours ou au délégué du concours pour les équipes qui n'ont pas une tenue identique car, seul, le jury ou le délégué des championnats de France est habilité à disqualifier les équipes,
- par contre, pour les chaussures fermées, l'arbitre a compétence pour disqualifier le joueur car il ne s'agit pas d'une question

de tenue homogène, mais de sécurité.
Arrêt des travaux de la journée à 19h05

Reprise des travaux le mercredi à 8h25

L'appellation arbitre de Ligue n'existe plus, il doit être remplacé par arbitre régional.

Lors du prochain séminaire, chaque arbitre du pôle élite recevra son écusson.

Désignation des arbitres :

- Trophée L'Equipe à Tours, du 9 au 14 octobre : Roland ARMAND et Dominique LE BOTS, dérogation est donnée à QB pour la participation de 2 arbitres étrangers uniquement pour 2018.

- Trophée des Villes à Montluçon, du 22 au 25 novembre : Philippe CANALE, Mustapha BOULAHYA, Jean-Marie MEHOUS et Jean-Paul LABORIE, ce dernier sera le responsable des arbitres.

- Remplacement d'Evelyne CHAPILLON à Palavas-les-Flots, du 27 au 30 septembre, pour les Championnats d'Europe Féminin (Triplettes et Tir de précision) par Jean-Marie MEHOUS (Didier BASSO déjà désigné),

- remplacement de Jean-Marie MEHOUS à prévoir au National de Parthenay ce week-end-là,

Les propositions suivantes sont faites par la CNA :

- Championnats d'Europe en Italie (Individuels Hommes et Femmes), du 5 au 7 octobre : Patrick GRIGNON,

- Championnats d'Europe en Espagne (Triplettes Espoirs (Hommes et Femmes) et Juniors), du 11 au 14 octobre : Didier SCHMITT

-EuroCup à Saint-YRIEIX : Jean-Paul LABORIE

Les demandes d'arbitres français (1 ou 2) sont faites par la Confédération Européenne (Mike PEGG).

Formation :

- Centre national de formation : pour arbitres et éducateurs (tronc commun), teneurs de table et délégués

-> On va former les formateurs (1 ou 2 par zone), ce sera un tronc commun de formation, à charge à eux de former des formateurs dans leur région et/ou leur département (même Power Point pour tous les formateurs) avec obligation de passer par le Centre national de formation.

- les formations fédérales seront ouvertes à tous les licenciés.

Propositions de la CNA au Comité Directeur de la FFPJP qui valide la proposition.

- proposition sera faite par la CNA après accord du comité directeur de la FFPJP de demander à la FIPJP d'augmenter le diamètre du cercle (de 50 cm, le porter à 60 cm) et l'épaisseur de celui-ci à 1cm (un fil = un tube serait plus judicieux),

- il y a un problème de tenue pour les CRC et CDC Jeunes (Cadets-Juniors) : le short est accepté pour les Cadets et interdit pour les Juniors, une uniformisation pour 2019 sera effective.

- il sera autorisé à un arbitre national hors Pôle Elite, d'arbitrer un Championnat de France. Il sera désigné par la CNA, pris en charge par la Fédération et compris dans l'effectif actuel (pas en supplément, donc),

- la CNA tient à préciser que, pour toutes les compétitions placées sous l'égide de la FFPJP, Trophée des Villes, Trophée L'Equipe, Masters de Pétanque, etc...), les arbitres seront nommés par cette Commission.

- avoir un arbitre supplémentaire pour le CNC Féminin à cause du cycle ateliers tir et triplette en même temps,

- la CNA propose qu'un club ne puisse monter en division supérieure en CRC et CNC qu'à la condition d'avoir un arbitre en activité au sein de celui-ci, proposition refusée par le comité directeur.

- il sera demandé à la FIPJP de diminuer le délai d'absence d'un joueur ou d'une équipe d'une heure à 30 mn en raison des parties en temps limitées.

Questions diverses.

Rappel concernant un cas particulier :

- un cercle de lancement n'est pas à 1 m d'un obstacle et si l'arbitre s'en aperçoit avant le jet du but, il doit obliger à mettre le cercle à la distance réglementaire, si le but a été lancé (réclamation de l'équipe adverse par exemple), c'est l'équipe adverse qui refait le cercle et qui pose le cercle matérialisé à la distance réglementaire et qui pose le but.

Fin des travaux à 13h00

Avant le repas, après être sorti de la salle de réunion, réponses aux questions posées par P. GRIGNON

- un joueur oublie de jouer une boule -> si le décompte des points est commencé, le joueur ne la joue pas, si le joueur s'en aperçoit en cours de mène, il la joue (l'équipe adverse pouvant avoir 2 ou 3 points avant qu'il la joue), il est rappelé que chaque équipe est responsable de ses adversaires.

- un joueur ramasse la boule non marquée de son adversaire prétendant qu'elle est nulle, ses adversaires affirment que la boule est bonne et protestent contre lui, surtout qu'il n'a pas le droit de la ramasser sans leur accord -> comme le joueur devait s'assurer, au préalable, que l'équipe adverse avait reconnu que la boule était nulle et qu'on ne doit pas léser l'équipe qui n'a pas

fait la faute, l'arbitre doit donner un carton jaune au joueur fautif et doit faire poser la boule, par un joueur adversaire, approximativement où elle se trouvait et de façon qu'elle soit bonne.

Le secrétaire de séance Jean-Paul LABORIE - Le Président de la CNA Patrick GRIGNON

Pour informations

Compte rendu de la réunion de la Commission Nationale d'Arbitrage 4 & 5 décembre 2017 à Toulouse (/portail/images/arbitrage/Compte-rendu_PV_de_reunions_-_4-5_12-toulouse.pdf)

Compte rendu de la réunion de la Commission Nationale d'Arbitrage à Marseille Janvier 2017 (/portail/images/arbitrage/pv_reunion-arbitrage_janvier2017.pdf)